

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JUIN 2018 à 17 HEURES**

Date de convocation : 22 juin 2018
Nombre de Membre en exercice : 9
Nombre de Membre présents : 6
Nombre de votants : 5

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept juin à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de GIVRY s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur CHABERT Gérard, Maire, dans la salle du conseil municipal.

Présents : MM. BONTÉ Gérard, CHABERT Gérard, CHAUFFARD Benoit, CLÉRIOT Jean-Pierre, Mmes LANDRE Mélanie, NAULOT Patricia,

Absents: MM. AMIOT Bruno, CHARLES Claude, Mme BAGNARD Florence,

Le nombre de conseillers présents étant de six, le quorum est atteint, le conseil municipal peut délibérer valablement puisque la majorité de ses membres en exercice est présente, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Maire déclare donc la présente séance ouverte à 17 h.

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L.212.5 du CGCT, le conseil municipal nomme, à l'unanimité, Mme NAULOT Patricia, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur CHABERT, Maire, quitte la salle pour la délibération suivante. Monsieur CHAUFFARD, 1^{er} adjoint, prend la présidence de la réunion. Le nombre de conseillers étant de 5, le quorum est atteint, le conseil peut délibérer.

Délibération n°2018/27 – Budget principal COMMUNE – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Conseil municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017, dressé par Monsieur Gérard CHABERT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2017, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	5 647.76			216 225.84	5 647.76	216 225.84
Opérations exercice	50 155.69	45 859.36	188 963.15	225 358.40	239 118.84	271 217.76
Total	55 803.45	45 859.36	188 963.15	441 584.24	244 766.60	487 443.60
Résultat de clôture	9 944.09			252 621.09		242 677.00
Restes à réaliser						
Total cumulé	9 944.09			252 621.09		242 677.00
Résultat définitif	9 944.09			252 621.09		242 677.00

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Monsieur CHABERT réintègre la salle et reprend la présidence de l'assemblée.

Questions et informations diverses.

Aucune question n'étant posée, la séance est levée à 17 heures 30